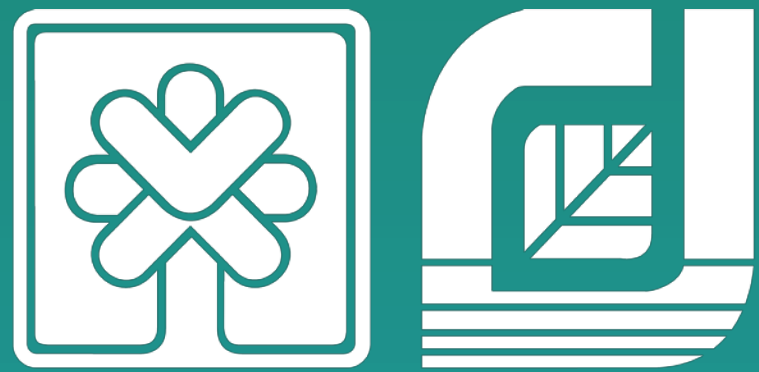


DOMAINE-EN-HAUT

Service du génie et de l'environnement

Projet de travaux EAU POTABLE ET EAUX USÉES



Vaudreuil-Dorion

Projet NP0009 et NP00010

Mardi, 27 avril 2021 – 19h

Séance d'information virtuelle - plateforme ZOOM

PARTICIPANTS



Guy Pilon, maire

Céline Chartier, conseillère District 4, De la Seigneurie

Olivier Van Neste, directeur général

Christian Gendron, directeur
Service des eaux

Christine Ouimet, ing., directrice
Service du génie et de l'environnement



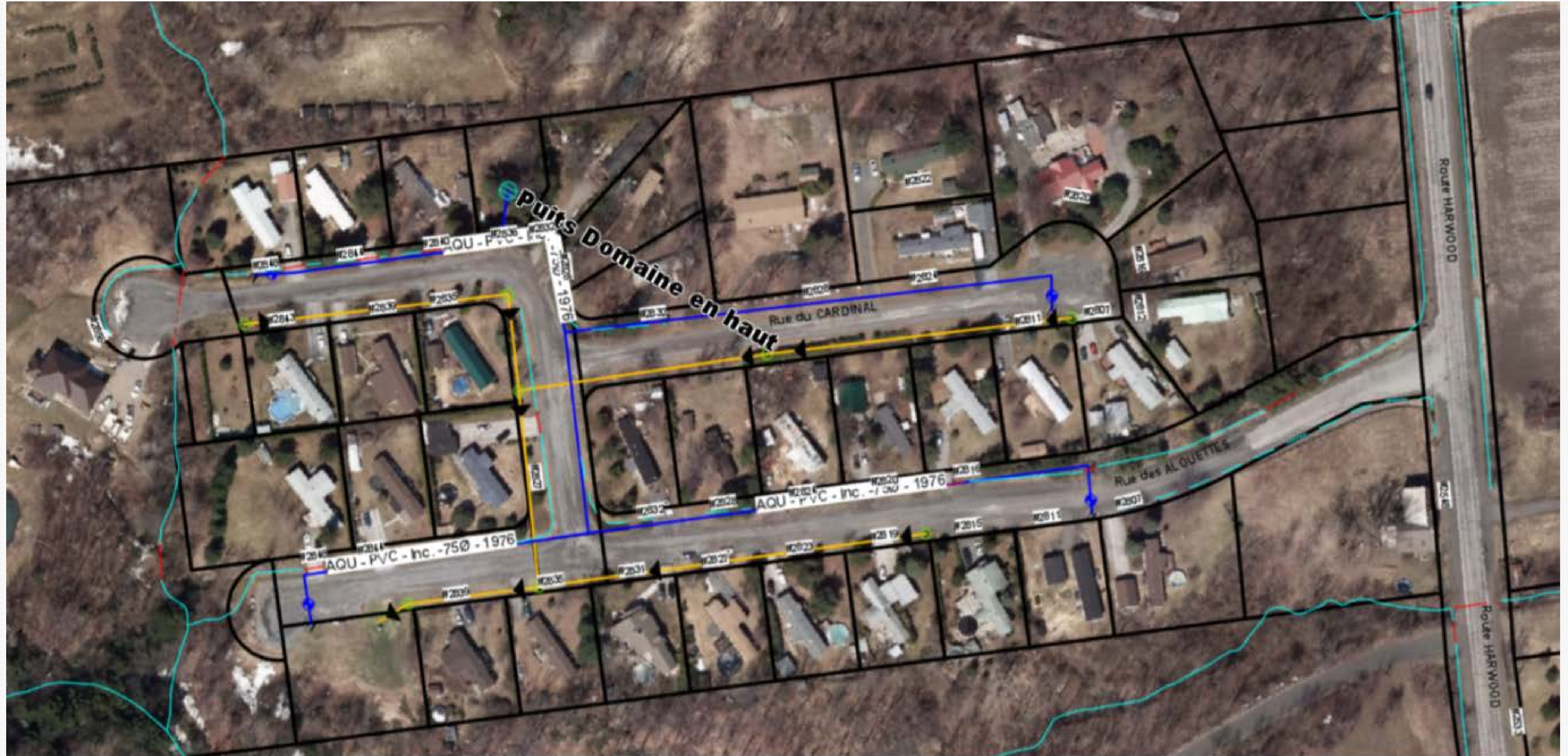
Vaudreuil-Dorion

Localisation

Domaine-en-Haut
Secteur en zone agricole



SITUATION ACTUELLE



SITUATION ACTUELLE

EAU POTABLE

- Le secteur Domaine-en-Haut est alimenté en eau potable par un puits artésien commun foré dans les années 1970.
- **2010** : Présence de virus coliphage F-spécifique. Contamination à l'eau brute. Avis d'ébullition en vigueur depuis ce temps.
- Concentration élevée de fluor.
- Il s'agit du seul secteur en avis d'ébullition permanent à la ville de Vaudreuil-Dorion.



SITUATION ACTUELLE

EAUX USÉES

- Système de traitement de type champ d'épuration et fosse septique, construit en 1976.
- Problèmes récurrent de résurgence au niveau du champs d'épuration.
- Depuis 2014: avis de non-conformité du MELCC pour rejet d'eaux usées dans l'environnement provenant d'un système de traitement des eaux usées communautaire.

NON CONFORME

TRAVAUX PROJÉTÉS

EAU POTABLE

- Abandonner le puits existant pour alimenter le secteur en eau potable via l'usine de filtration de la Ville.
- Construire une conduite d'amenée d'eau potable pour relier le réseau d'aqueduc existant de la Ville au secteur Domaine-en-Haut.
- Les conduites de distribution existantes du secteur ne sont pas remplacées.

TRAVAUX PROJÉTÉS



TRAVAUX PROJETÉS

EAUX USÉES

Remplacer le système existant (champ d'épuration et fosse septique) par un nouveau système de traitement des eaux usées:

- Bâtiment de service, poste de pompage, fosse septique, bassin d'égalisation, MBBR (réacteur biologique); biofiltres et autres équipements.

Les conduites de collecte existantes ne sont pas remplacées.

TRAVAUX PROJÉTÉS

EAUX USÉES

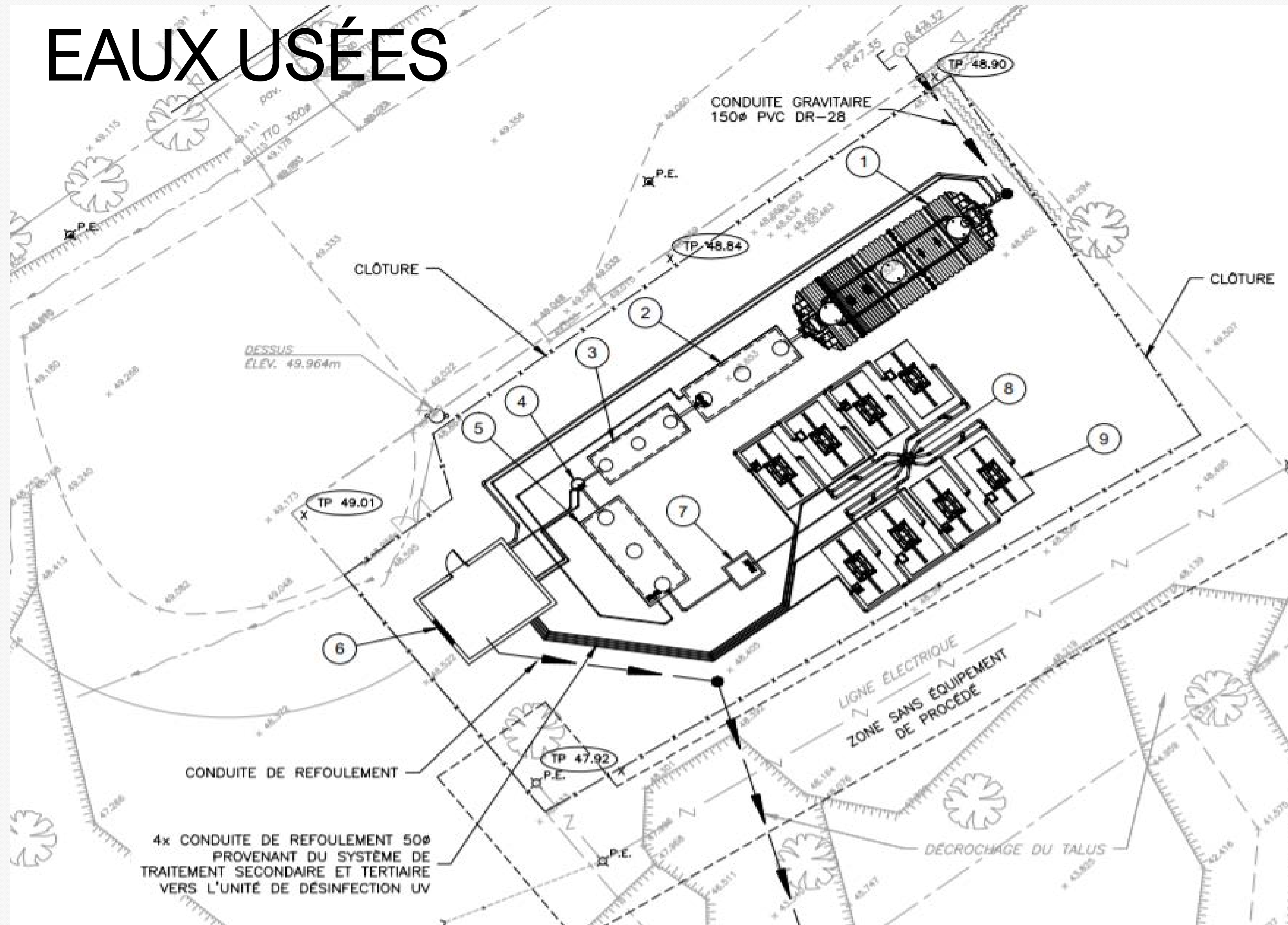


TABLEAU DES ÉQUIPEMENTS

NO.	DESCRIPTION	MODÈLE	VOLUME EFFECTIF
1	FOSSE SEPTIQUE	FSM-100000-FV	96.16 m ³
2	BASSIN D'ÉGALISATION	FSM-20000	16.07 m ³
3	MBBR	1400B (FSM-14000)	11.14 m ³
4	POSTE DE MÉLANGE RAPIDE	PSA-240HD	255L
5	DÉCANTEUR SECONDAIRE	DEC-2200B (FSM-22000)	18.21 m ³
6	BÂTIMENT DE SERVICE	* VOIR PLAN T004	N/A
7	POSTE DE POMPAGE	SPM-7000	min.= 3 m ³
8	SÉPARATEUR DE DÉBIT	PFS-800C	N/A
9	8x BIOFILTRÉS	**	-

**SURFACE DE FILTRATION 6.5 m²

FINANCEMENT DES TRAVAUX



- SUBVENTION PRIMEAU DU MAMH

Aide financière	Eaux usées	Eau potable
Volet 1 - Plans & Devis	50% des coûts admissibles	50% des coûts admissibles
Volet 2 - Réalisation travaux	85% des coûts admissibles	50% des coûts admissibles

- REGLEMENT D'EMPRUNT 1686 ET 1687

26 % à l'ensemble de la Ville

74% au secteur riverain de taxation

FINANCEMENT DES TRAVAUX



DÉPENSES TRAVAUX – EAU POTABLE _____ **1 129 000 \$**

FINANCEMENT:

- ❖ Subvention PRIMEAU _____ **568 500 \$**
 - 50 % pour études et plans et devis*
 - 50 % pour la réalisation des travaux*

- ❖ RÉSIDUEL À FINANCER PAR RÈGLEMENT D'EMPRUNT (durée de 30 ans)
 - 26 % à l'ensemble de la Ville _____ **147 810 \$**
 - 74 % au secteur riverain de taxation _____ **420 690 \$**

FINANCEMENT DES TRAVAUX



DÉPENSES TRAVAUX - EAUX USÉES _____ **793 000 \$**

FINANCEMENT:

❖ Subvention PRIMEAU _____ **639 400 \$**

50 % pour études et plans et devis

85 % pour la réalisation des travaux

❖ RÉSIDUEL À FINANCER PAR RÈGLEMENT D'EMPRUNT (durée de 30 ans)

26 % à l'ensemble de la Ville _____ **39 936 \$**

74 % au secteur riverain de taxation _____ **113 664 \$**

FINANCEMENT DES TRAVAUX



DÉPENSES QUI SERONT COUVERTES PAR L'ENSEMBLE DE LA VILLE

Sommes dépassant le 5% admissible pour les frais d'honoraires professionnels

Pour le reg. 1686/eau potable → 111 218 \$ sera couvert par l'ensemble

Pour le reg. 1687/eaux usées → 38 013 \$ sera couvert par l'ensemble

C'est donc 149 231 \$ qui ne sera pas affecté au secteur riverain

CHARGE FISCALE

SUPPLÉMENTAIRE AU SECTEUR RIVERAIN



EAU POTABLE: 0,349 \$/100 \$ d'évaluation

0,477 \$/100 \$ d'évaluation

EAUX USÉES: 0,128 \$/100 \$ d'évaluation

+ participation au règlement 1440/Usine de filtration

0,0418 \$/100 \$ d'évaluation

CHARGE FISCALE SUPPLÉMENTAIRE AU SECTEUR RIVERAIN

0,5188 \$/100 \$ d'évaluation

CHARGE FISCALE

SUPPLÉMENTAIRE TOTALE AU SECTEUR RIVERAIN

0,5188\$/100 \$ d'évaluation



519 \$ / 100 000 \$ d'évaluation

Pour un immeuble d'une valeur de 174 000 \$, la charge fiscale supplémentaire annuelle est de 903 \$.

Ce qui représente une augmentation de 75 \$/mois.

IMPACT SUR LA TAXATION

PRÉVUE EN 2024

Valeur moyenne immeuble: 174 000 \$

Taxes annuelles moyennes: 1 360 \$

Charge fiscale annuelle supplémentaire prévue en 2024: **903 \$**

Taxes annuelles projetées 2024: **2 263 \$**

Pour l'alimentation en eau potable à partir du réseau d'aqueduc desservi par l'usine de filtration et les travaux de remplacement du système de traitement des eaux usées du secteur Domaine-en-Haut

ÉCHÉANCIER DU PROJET



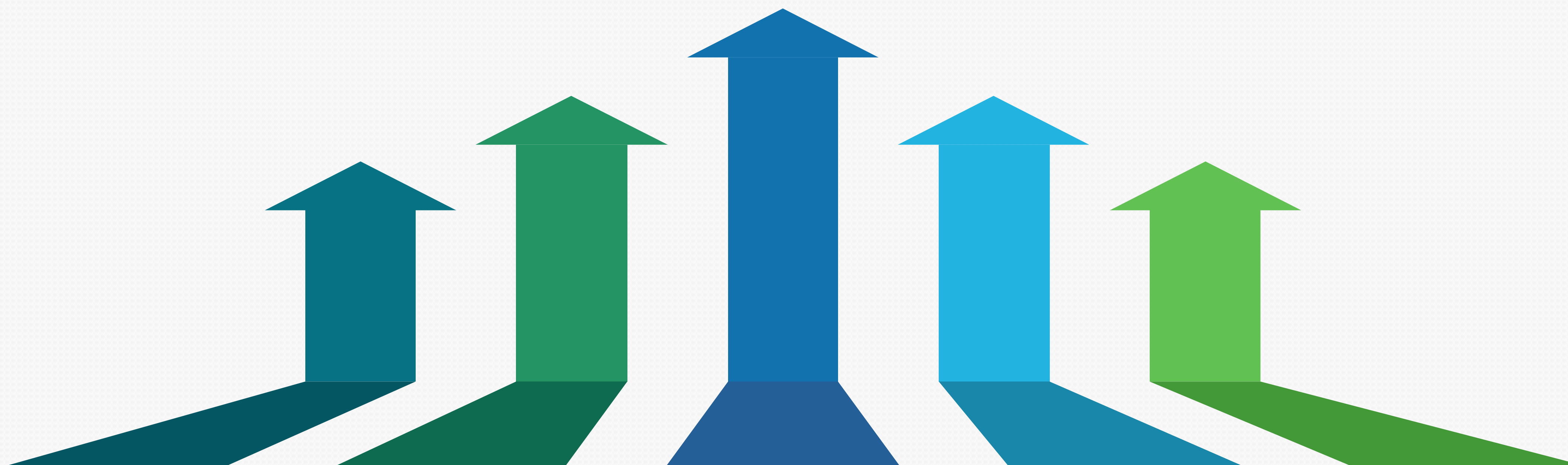
Adoption des règlements d'emprunt	Avril 2021
Autorisations MELCC à recevoir	Été 2021
Entente avec MAMH (aide financière)	en cours
Appel d'offres entrepreneur construction	Été/automne 2021
Octroi contrat	Fin été 2021
Réunion démarrage	Automne 2021
Commande et réception équipements	Automne 2021/Hiver 2022
Début des travaux	Printemps 2022
Fin des travaux	Octobre 2022
Financement des travaux	2023
Impact sur la taxation	2024

ÉCHÉANCIER



	2021	2022	2023	2024
AVANT-PROJET				
AUTORISATIONS ENVIRONNEMENTALES				
APPEL D'OFFRE ET OCTROI CONTRAT				
RÉALISATION DES TRAVAUX ET ACCEPTATION PROVISOIRE				
ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX				
TAXATION DES REGLEMENTS D'EMPRUNT				

QUESTIONS ?





MERCI